

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 4 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/138

Objet : Compte rendu des actes accomplis.

Chers Collègues,

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des actes accomplis suivants :

Décision n° 127/2018 : supprimant au 1^{er} novembre 2018 la régie de recettes de l'Ecole de musique d'EPINAC.

Décision n° 128/2018 : autorisant la signature de la convention financière entre la CCGAM et l'association « Pôle Santé et Médico-Social de l'Epinaçois » (remboursement de la Taxe foncière 2018 soit 2 846 € de la Maison de Santé d'Epinaç).

Décision n° 129/2018 : autorisant le renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite du bâtiment de la halle d'Hallencourt au profit de la CCGAM par la Ville d'Autun. Les charges liées sont prises en charge par la Ccgam. Elle est conclue pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Décision n° 130/2018 : acceptant l'offre de l'entreprise Lamalle et Hundsinger de Saint-Léger-Sous-Beuvray pour le déneigement de la voie forestière d'accès au Haut Folin pour la saison hivernale 2018-2019.

Décision n° 131/2018 : autorisant l'organisation d'un jeu concours « Féeries de Noël en Autunois » en partenariat avec la ville d'AUTUN se déroulant du 1^{er} décembre au 8 décembre 2018. Les dépenses engagées par la CCGAM ne dépasseront pas 500 €.

Décision n° 132/2018 : autorisant la signature de la convention de partenariat entre la CCGAM et le Collège Louis Pergaud de Couches afin de développer l'éducation artistique et culturelle des élèves en partenariat avec les ressources locales. Cette convention est conclue pour l'année scolaire 2018/2019.

Décision n° 133/2018 : autorisant la signature des contrats de services informatiques CEGID.

Décision n° 134/2018 : autorisant la signature du contrat d'accompagnement de la CCGAM dans le travail de ses bases fiscales - Locaux affectés à l'habitation avec ECOFINANCE de BLAGNAC pour une durée d'un an. Le montant de la prestation de mise à disposition du logiciel C-MAGIC est de 14 000 € HT. Le montant de la formation à l'utilisation du logiciel et à l'optimisation des bases fiscales est de 4 000 €.

De plus, et en vertu des délégations qui lui ont été accordées, le Bureau Communautaire, réuni le 14 novembre 2018 a pris les décisions suivantes :

Décision n°2018/054 approuvant le plan de financement relatif à l'élaboration du DOCOB pour le site Natura 2000 - Forêt de ravin et landes du vallon de Canada et barrage du Pont du roi, arrêté en dépenses et en recettes à 40.247,65 € et sollicitant les subventions auprès de l'Etat et de l'Union Européenne.

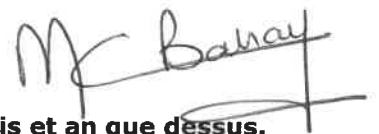
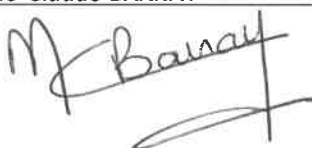
Le conseil communautaire prend acte de ces informations.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le et publié, affiché ou notifié, le
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

10 DEC. 2018

10 DEC. 2018

Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



Objet : Compte rendu des actes accomplis.

Chers Collègues,

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des actes accomplis suivants :

Décision n° 127/2018 : supprimant au 1^{er} novembre 2018 la régie de recettes de l'Ecole de musique d'EPINAC.

Décision n° 128/2018 : autorisant la signature de la convention financière entre la CCGAM et l'association « Pôle Santé et Médico-Social de l'Épinacois » (remboursement de la Taxe foncière 2018 soit 2 846 € de la Maison de Santé d'Épinac).

Décision n° 129/2018 : autorisant le renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite du bâtiment de la halle d'Hallencourt au profit de la CCGAM par la Ville d'Autun. Les charges liées sont prises en charge par la Ccgam. Elle est conclue pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Décision n° 130/2018 : acceptant l'offre de l'entreprise Lamalle et Hundsinger de Saint-Léger-Sous-Beuvray pour le déneigement de la voie forestière d'accès au Haut Folin pour la saison hivernale 2018-2019.

Décision n° 131/2018 : autorisant l'organisation d'un jeu concours « Féeries de Noël en Autunois » en partenariat avec la ville d'AUTUN se déroulant du 1^{er} décembre au 8 décembre 2018. Les dépenses engagées par la CCGAM ne dépasseront pas 500 €.

Décision n° 132/2018 : autorisant la signature de la convention de partenariat entre la CCGAM et le Collège Louis Pergaud de Couches afin de développer l'éducation artistique et culturelle des élèves en partenariat avec les ressources locales. Cette convention est conclue pour l'année scolaire 2018/2019.

Décision n° 133/2018 : autorisant la signature des contrats de services Informatiques CEGID.

Décision n° 134/2018 : autorisant la signature du contrat d'accompagnement de la CCGAM dans le travail de ses bases fiscales – Locaux affectés à l'habitation avec ECOFINANCE de BLAGNAC pour une durée d'un an. Le montant de la prestation de mise à disposition du logiciel C-MAGIC est de 14 000 € HT. Le montant de la formation à l'utilisation du logiciel et à l'optimisation des bases fiscales est de 4 000 €.

De plus, et en vertu des délégations qui lui ont été accordées, le Bureau Communautaire, réuni le 14 novembre 2018 a pris les décisions suivantes :

Décision n°2018/054 approuvant le plan de financement relatif à l'élaboration du DOCOB pour le site Natura 2000 – Forêt de ravin et landes du vallon de Canada et barrage du Pont du roi, arrêté en dépenses et en recettes à 40.247,65 € et sollicitant les subventions auprès de l'Etat et de l'Union Européenne.

Il vous est demandé, Chers Collègues, de prendre acte de ces informations.

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Émiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Émile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/139

Objet : Compte rendu des marchés à procédure adaptée.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième Vice-Président**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des marchés à procédure adaptée.

13 novembre 2018 : Marché 2018/067 – Création et renforcement d'une digue sur la zone d'Activités de Bellevue.

1 TF – 2 TC et PS 1 et 2

Attributaire : EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE SAS à AUTUN (71400) pour La tranche ferme à 759 794,15 € HT.

Non affermies à ce jour :

TC 1 pour un montant de 229 289,55 € HT,

TC 2 pour un montant de 119 165,61 € HT,

Prestation supplémentaire éventuelle 1 pour un montant de 29 264,70 € HT,


Prestation supplémentaire éventuelle 2 pour un montant de 23 094,28 € HT.

13 novembre 2018 : Marché 2018/068 – Maîtrise d'œuvre pour la création d'une salle multisports et la rénovation partielle du gymnase au sein du Cossec d'Epinac.

Attributaire : Atelier du Triangle à MACON (71000) pour un forfait prévisionnel de rémunération et de deux prestations supplémentaires (mission OPC et SSI) pour un montant global du marché de 96 000 € HT.

Le conseil communautaire a pris acte de ces informations.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/140

Objet : Désignation d'un membre du Bureau Communautaire de la CCGAM.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,
Présidente**

Chers Collègues,

Monsieur Gilbert GRILLOT était membre du Bureau Communautaire de notre Communauté de Communes.

Il vous est proposé de désigner un nouveau membre du Bureau Communautaire de la CCGAM.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DESIGNE Monsieur Michel LARGY, membre du bureau communautaire de la CCGAM.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELLIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/141

Objet : Désignation d'un représentant de la CCGAM au Conseil d'Administration du CIAS de l'Autunois-Morvan.

Chers Collègues,

Monsieur Gilbert GRILLOT représentait notre Communauté de Communes au Conseil d'Administration du CIAS.

Il vous est proposé de désigner un nouveau représentant de la CCGAM au CIAS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE Madame Anne-Marie DUCREUX, représentante de la CCGAM au conseil d'administration du CIAS.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIÈRE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/142

Objet: Désignation d'un membre titulaire représentant la CCGAM au Conseil d'Administration de l'association « Autunois-Morvan Développement Formation ».

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,
Présidente**

Chers Collègues,


Monsieur Gilbert GRILLOT représentait notre Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'AMDF.

Il vous est proposé de désigner un nouveau représentant titulaire de la CCGAM au Conseil d'Administration de l'association « Autunois-Morvan Développement Formation ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DESIGNE Madame Martine DUFRAIGNE, représentante titulaire de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan au conseil d'administration de l'association « Autunois-Morvan Développement Formation » (AMDF).



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 

**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/143

Objet : Attractivité et Développement du Territoire – Extension de la ZAE d'Etang-sur Arroux – Autorisation d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) afin de mettre en œuvre une acquisition par voie d'expropriation pour l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée F0467 -

Chers Collègues,

Les nouveaux statuts de la CCGAM ont entraîné le transfert de la ZAE d'Etang-sur Arroux de la CCBVA à la CCGAM au 1^{er} février 2017 dans les conditions de droit prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

A ce jour, il n'y a plus de terrain disponible sur la ZAE d'Etang sur Arroux, et plusieurs projets industriels nécessitent une extension de la zone.

Une étude de programmation sera prochainement lancée afin de préciser les besoins des entreprises et d'optimiser les investissements de la communauté de communes sur cette zone.

Des négociations ont été engagées en octobre 2017 avec les propriétaires sur la base d'une estimation des services du Domaine dépendant de la direction générale des finances publiques conformément au Code Général des Collectivités Territoriales qui devront de nouveau être sollicités, pour le dossier de DUP, l'estimation datant de plus d'un an.

Parallèlement il est proposé au conseil communautaire d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique qui sera mise en œuvre en cas d'échec des négociations avec les propriétaires.

La superficie de la parcelle cadastrée F0467 est de 42 901 m², seule la partie située dans la zone UX du PLU de la commune d'Etang sur Arroux, soit environ 27 900 m² devra être achetée par la CCGAM en réserve foncière pour l'aménagement futur de la ZAE, suivant plan de situation joint.

Le projet d'extension de la zone répond au caractère d'utilité publique puisqu'il contribue au développement économique du territoire en permettant l'extension d'entreprises existantes et la venue de nouvelles entreprises.

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu les articles L 5214 – 16 et 5214 – 23 -1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.5211- 37 du CGCT,

Vu les articles L.3113-14 et L. 3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2016-08-008 du 8 décembre 2016, portant création au 1^{er} janvier 2017 de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan ;

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2017-01-31-001 portant modification des statuts de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan,

Vu les dispositions du SCoT du Pays de l'Autunois Morvan approuvé par délibération du comité syndical de Pays du 11 octobre 2016 ;

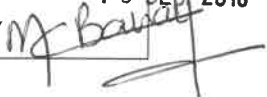
Vu l'avis de la DDFP, Service du Domaine ;

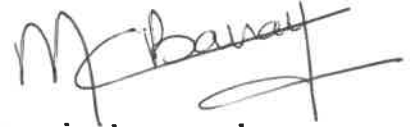
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **DECLARE** l'extension de la ZAE d'Etang sur Arroux d'intérêt général,
- **APPROUVE** le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique,
- **SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique,

Séance du conseil communautaire du 27 novembre 2018 : délibération n° 2018/143

- **INFORME** Monsieur le Préfet que la Déclaration d'Utilité Publique devra être établie au bénéfice de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan,
- **PRECISE** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la procédure seront inscrits au budget annexe ZAE de l'exercice considéré,
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 



Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/144

Objet : Décision modificative 2018 N°2.

Chers Collègues,

Cette décision modificative a pour objet quelques ajustements sur le budget principal de la CCGAM et les budgets annexes des IPDR et de la Salle Jean Genet.

BUDGET PRINCIPAL DE LA CCGAM

Section de fonctionnement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses :

Chapitre 011 : + 349 641 euros correspondant principalement :

- à l'étude sur le transfert de la compétence eau et assainissement pour 216 000 € et à l'étude d'opportunité relative au transfert de la compétence "Transport" à la CCGAM pour 10 000 €,
- au reversement au CIAS de la part du Contrat Enfance Jeunesse qui leur revient au titre des années 2014, 2015 et 2016 pour 28 965 €,
- à l'opération DEPAR – Visites techniques chez les particuliers pour l'amélioration énergétique réalisées par la Poste pour 24 300 €,
- à l'achat et plantation d'arbres en hommage à Monsieur Gilbert GRILLOT : 13 000 €,
- à la préparation des repas de la cantine d'Épinac par le CPIE suite au nouveau marché pour 14 755 €,
- aux fluides pour les gymnases d'Épinac et Etang sur Arroux (Electricité : 4 560 € et gaz : 15 865 €)
- au suivi post audit du service ressources Humaines 10 370 €,

Chapitre 014 : + 18 050 euros correspondant à la régularisation de la TEOMI par le SIRTOM de la Région de Chagny.

Chapitre 65 : + 21 907 euros correspondant :

- à la participation aux frais de scolarité d'enfants de Saint Emiland et de Saint Léger du Bois sur la ville du Creusot pour 2 160 €,
- à l'inscription d'une subvention de 500 euros pour l'Ecole du Clos Jovet dans le cadre d'un voyage au musée de la Grande Guerre à Meaux et d'une subvention de 1 400 euros pour le Collège du Vallon dans le cadre de la section sportive Activités de Pleine Nature,
- au versement d'une subvention d'équilibre complémentaire au budget des IPDR pour 17 847 €.

Chapitre 66 : + 5 500 euros correspondant à l'ajustement des ICNE au titre de 2018 suite au versement de l'emprunt contracté cette année.

Chapitre 67 : - 24 225 euros correspondant à :

- un transfert de crédits affectés au programme Habiter Mieux vers l'opération DEPAR pour - 18 225 €,
- un transfert de crédits affectés à l'aide à l'achat de véhicules électriques vers l'étude d'opportunité relative au transfert de la compétence "Transport" à la CCGAM pour - 10 000 €
- un ajustement des annulations de titres des années antérieures pour + 4 000 €.

Chapitre 022 : - 272 951 euros correspondant à une diminution des dépenses imprévues.

Chapitre 023 : + 27 888 euros correspondant au virement à la section d'investissement.

Recettes :

Chapitre 73 : + 53 810 € euros correspondant à la régularisation de l'attribution compensatrice de la ville d'Autun pour 35 760 € et à la régularisation de la TEOMI reversée au SIRTOM de Chagny pour 18 050 €.

Chapitre 74 : + 72 000 euros provenant d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'étude sur le transfert de la compétence eau et assainissement.

Section d'investissement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses :

Chapitre 20 : + 177 971 euros correspondant :

- à la maîtrise d'œuvre pour l'étude de la salle multisports et la rénovation partielle du gymnase d'Epinaç pour 140 000 €,
- à l'achat du logiciel C-Magic pour 20 800 € afin d'aider les communes de la collectivité à optimiser leurs bases fiscales,
- à la ventilation des crédits de paiement de l'AP-CP « Bibliothèque multimédia » pour prendre en compte la mise en œuvre d'un système intégré de gestion de la bibliothèque (17 171 €),

Chapitre 21 : + 76 111 euros correspondant essentiellement :

- à la ventilation des crédits de paiement de l'AP-CP « Bibliothèque multimédia » pour prendre en compte l'équipement informatique (51 904 €) et le mobilier de la bibliothèque (1 892 €),
- à l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour l'Espace Sports Nature (14 000 €),
- à la fourniture et la pose d'un système d'alarme incendie filaire au gymnase d'Epinaç pour 8 245 €

Chapitre 23 : - 219 212 euros correspondant à la modification des imputations de l'AP-CP bibliothèque multimédia et du réseau des bibliothèques pour - 70 967 € et au transfert de crédits ouverts pour les travaux du gymnase d'Epinaç aux chapitres 20 et 21 pour - 148 245 €.

Recettes :

Chapitre 024 : + 6 982 euros correspondant au solde versé par l'OPAC concernant la concession de Bellevue.

Chapitre 021 : + 27 888 euros correspondant au virement de la section de fonctionnement.

Le projet de la décision modificative pour le budget principal s'équilibre à 125 810,00 € pour la section de fonctionnement et à 34 870,00 € pour la section d'investissement.

Soit un budget total équilibré en dépenses et recettes à **160 680,00 euros**.

Par ailleurs, certaines demandes de subventions ont été inscrites en crédits non affectés au moment du vote du budget primitif 2018. Aussi, afin de pouvoir les attribuer, il convient à présent de les affecter :

En fonctionnement :

- Association AMUR (Arroux-Mesvrin-Uchon-Randonnées) : 500 €**
- **Association T.RAC (Tourisme et Rencontres Artistiques et Culturelles) : 250 €**
- **Une subvention pour l'Ecole du Saint-Sacrement dans le cadre d'un voyage au musée de la Grande Guerre à Meaux : 500 €**

BUDGET ANNEXE : IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS

Section de fonctionnement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses:

Chapitre 011 : + 14 017 euros correspondant principalement :

- à l'ajustement des fluides au Domaine de la Boulaye (électricité : 5 520 €)
- au remboursement de la taxe foncière et des charges locatives de la Maison de Santé d'Épinac à l'Association Pôle Santé et Médicosocial d'Épinac (4 972 €) et à la SISA de l'Épinacois (charges locatives : 3 525 €)

Chapitre 66 : + 100 euros correspondant à l'ajustement des ICNE au titre des emprunts de l'année 2018.

Chapitre 023 : + 7 658 euros correspondant au virement à la section d'investissement

Recettes :

Chapitre 70 : + 3 928 € euros correspondant au remboursement de charges locatives de la Maison de Santé d'Épinac par Madame Marie Barnay – Kinésithérapeute (2 705 €) et au remboursement d'une partie de la taxe foncière par la SISA de l'Épinacois (1 223 €)

Chapitre 74 : + 17 847 euros correspondant à un complément de subvention provenant du budget principal.

Section d'investissement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses :

Chapitre 21 : + 1 558 euros pour l'installation de blocs autonomes d'éclairage et de sécurité au Domaine de la Boulaye.

Chapitre 23 : + 6 100 euros pour la prise en compte des avenants sur certains marchés de travaux à la Maison de Santé d'Épinac.

Recettes :

Chapitre 021 : + 7 658 euros correspondant au virement de la section de fonctionnement.

Le projet de décision modificative pour les IPDR s'équilibre à 21 775,00 € pour la section de fonctionnement et à 7 658,00 € pour la section d'investissement.

Soit un budget total équilibré en dépenses et recettes à **29 433,00 euros**.

BUDGET ANNEXE : SALLE JEAN GENET

Section de fonctionnement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses :

Chapitre 011 : + 15 000 euros correspondant principalement :

- au remboursement (à l'EHPAD des Myosotis) des fluides, de la maintenance de la chaudière et des impôts-taxes pour 9 963 €,
- au complément de crédits pour les contrats de cession pour les spectacles de septembre à décembre 2018 pour 2 720 € et les frais de réception liés à ces manifestations pour 1 200 €,
- à la maintenance des trappes de désenfumage (270 €) et au remplacement des filtres de la centrale de la chaufferie (615 €),
- à la location d'une machine à fumée (100 €) et aux recharges de gaz fumigène (132 €) pour un spectacle.

Chapitre 012: - 15 000 euros correspondant une diminution des crédits ouverts pour la masse salariale.

Section d'investissement :

Les principales dépenses et recettes concernent :

Dépenses :

Chapitre 21 : + 5 000 euros pour l'achat de matériel scénique (perche et support).

Recettes :

Chapitre 13 : + 3 488 euros correspondant à des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (1 488 €) et du Conseil Départemental de Saône et Loire (2 000 €) pour l'achat du matériel scénique.

Chapitre 10 : + 1 512 euros correspondant à une régularisation du FCTVA.


Le projet de décision modificative pour la salle Jean Genet s'équilibre en dépenses et recettes à **5 000,00 euros** pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité


APPROUVE la décision modificative n°2 2018,

AUTORISE l'utilisation des crédits des subventions non affectés votés lors du budget primitif 2018.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le **10 DEC. 2018**
et publié, affiché ou notifié, le **10 DEC 2018**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 

Fait les jour, mois et an que dessus.


Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/145

Objet : Affectation de biens de l'ex CCBVA – Transfert du budget principal de la CCGAM au budget annexe des Immeubles Productifs De Revenus

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,


Dans le cadre de l'arrêté de fusion des communautés de communes du Grand Autunois Morvan et Beuvray-Val d'Arroux et d'extension aux communes de Couches, Dracy les Couches, Saint Jean de Trézy et Saint Maurice les Couches pour la création de la nouvelle communauté de communes du Grand Autunois Morvan, l'actif immobilisé de la Communauté de Communes Beuvray-Val d'Arroux a été intégré en totalité dans le budget principal de la nouvelle CCGAM.


Il convient de modifier cette affectation car certains biens de l'ex-CCBVA et leurs subventions sont rattachés à des compétences du budget annexe des Immeubles Productifs de Revenus.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE l'affectation des biens et des subventions joints en annexe du budget principal de la CCGAM au budget annexe des Immeubles Productifs de Revenus.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 29 nov. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/146

Objet : Service commun de la Direction des Finances – nouvelle convention de mutualisation.

Vu l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales;
Vu les statuts de la Communauté ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 31 mars 2015 ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 14 novembre 2018;

Considérant l'intérêt des signataires de se doter de services communs afin d'aboutir à une gestion rationalisée ;

Chers Collègues,

Dans le cadre d'une bonne organisation des services, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et la Ville d'Autun ont décidé de mutualiser leurs services des Finances pour créer un service commun.

Celui-ci est effectif depuis le 1^{er} juin 2015.

Après plus de trois années de fonctionnement, le service commun des Finances a trouvé son rythme de croisière, ce qui permet d'estimer avec davantage de précision la ventilation du temps de travail des agents entre les deux collectivités.

Il convient en outre d'apporter un certain nombre de modifications visant à optimiser le fonctionnement du service (précision des missions assurées, modalités de remboursement, mise en place d'un tableau synthétique annexe des agents notamment).

La nouvelle rédaction est issue d'un groupe de travail associant les directeurs généraux, la directrice des Ressources Humaines mutualisées et les représentants du personnel. Elle reprend également les orientations fixées à la fois par Madame la Présidente et Monsieur le Vice-Président en charge des Finances.

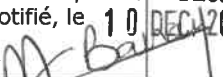
Il conviendrait donc, Chers Collègues, d'approuver une nouvelle convention de mutualisation du service commun "Direction des Finances » qui se substituerait, à compter du 1^{er} janvier 2019, à la convention actuellement en vigueur.


Le Comité Technique du 14 novembre a validé, à l'unanimité, cette nouvelle convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE la nouvelle convention relative au service commun "Direction des Finances » annexée au présent rapport ; laquelle se substitue à compter du 1^{er} janvier 2019 à la convention approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2015.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le **10 DEC. 2018**
et publié, affiché ou notifié, le **10 DEC. 2018**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGÉOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/147

Objet : Service commun de la Direction des Affaires Juridique, de la Commande Publique et des Délégations de Service Public – nouvelle convention de mutualisation.

Vu l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales;
Vu les statuts de la Communauté ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 31 mars 2015 ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 14 novembre 2018;

Considérant l'intérêt des signataires de se doter de services communs afin d'aboutir à une gestion rationalisée ;

Chers Collègues,

Dans le cadre d'une bonne organisation des services, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et la Ville d'Autun ont décidé de créer un service commun « Affaires Juridiques, Commande Publique et Délégations de Service Public ».

Celui-ci est effectif depuis le 1 juin 2015.

Après plus de trois années d'existence, il convient d'apporter un certain nombre de modifications visant à optimiser le fonctionnement du service (précision des missions assurées, modalités de remboursement, mise en place d'un tableau synthétique annexe des agents notamment).

La nouvelle rédaction est issue d'un groupe de travail associant les directeurs généraux, la directrice du service commun et les représentants du personnel.

Il conviendrait donc, Chers Collègues, d'approuver une nouvelle convention de mutualisation du service commun « Affaires Juridiques, Commande Publique et Délégations de Service Public » qui se substituerait, à compter du 1er janvier 2019, à la convention actuellement en vigueur.


Le Comité Technique du 14 novembre a validé à l'unanimité cette nouvelle convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE la nouvelle convention relative au service commun « Affaires Juridiques, Commande Publique et Délégations de Service Public » annexée au présent rapport ; laquelle se substitue à compter du 1^{er} janvier 2019 à la convention approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 31 mars 2015.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/148

Objet : Service commun de la Direction des Ressources Humaines – nouvelle convention de mutualisation.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME
Deuxième Vice-Président**

Vu l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales;
Vu les statuts de la Communauté ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 23 novembre 2015 ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 14 novembre 2018;

Considérant l'intérêt des signataires de se doter de services communs afin d'aboutir à une gestion rationalisée ;

Chers Collègues,

Dans le cadre d'une bonne organisation des services, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et la Ville d'Autun ont décidé de mutualiser leurs services des Ressources Humaines pour créer un service commun.

Celui-ci est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

La multiplication des réformes impactant les ressources humaines (PPCR, RIFSEEP, cotisations sociales, etc.) et l'agrandissement du périmètre de l'EPCI au 1^{er} janvier 2017 nécessitent à la fois une profonde réorganisation du service, souligné à l'occasion d'un audit récemment mené, et une clarification des relations entre les deux collectivités ; ce qui implique à la fois la mise en place d'un nouvel organigramme et la révision de la convention de service commun initiale.

S'agissant de cette dernière, la nouvelle rédaction est issue d'un groupe de travail associant les directeurs généraux, la directrice des Ressources Humaines mutualisées et les représentants du personnel. Elle intègre également les orientations fixées par Madame la Présidente et Monsieur le Maire d'Autun.

Il conviendrait donc, Chers Collègues, d'approuver une nouvelle convention de mutualisation du service commun "Direction des Ressources Humaines" qui se substituerait, à compter du 1^{er} janvier 2019, à la convention actuellement en vigueur.


Le Comité Technique du 14 novembre a validé à l'unanimité cette nouvelle convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE la nouvelle convention relative au service commun "Direction des Ressources Humaines" annexée au présent rapport ; laquelle se substitue à compter du 1^{er} janvier 2019 à la convention approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 23 novembre 2015.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018 et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018.
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/149

Objet : Soutien au projet pédagogique de l'école du Clos-Jovet et de l'école du Saint-Sacrement en rapport avec la Grande Guerre.

Séance du conseil communautaire du 27 novembre 2018 : délibération n° 2018/149

Rapport de Monsieur Claude MERCKEL,
Troisième Vice-Président

Chers Collègues,

L'école du Clos-Jovet sollicite la Communauté de Communes pour l'attribution d'une subvention dans le cadre d'un travail de commémoration autour du centenaire de la Grande Guerre avec deux classes de CM1 et CM2.

Outre une exposition montée avec la participation de la bibliothèque Bussy-Rabutin, une visite du Musée de la Grande Guerre à Meaux est organisée le 23 novembre 2018.

L'école du Saint-Sacrement développe cette fin d'année le même projet pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Une visite au Musée de Meaux est également prévue.


Dans le cadre de la délibération votée le 16 décembre 2014, ces établissements sollicitent une aide de 500 euros.

Pour rappel, l'aide accordée est d'un montant égal à 50 % du coût résiduel (coût net du projet) plafonné à 500 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **ATTRIBUER** une subvention de 500 € à l'école du Clos-Jovet, pour son projet pédagogique relatif à la Grande Guerre,
- **ATTRIBUE** une subvention de 500€ à l'école du Saint-Sacrement pour son projet pédagogique relatif à la Grande Guerre.
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018
et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Émiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Émile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/150

Objet : Office de tourisme d'Autun et de l'Autunois - Renouvellement du classement en catégorie II.

Chers Collègues,

L'arrêté du 12 novembre 2010 avait modifié le classement des offices de tourisme. Celui d'Autun bénéficiait jusqu'alors de trois étoiles.

L'office de Tourisme d'AUTUN et de l'Autunois a alors sollicité le classement en catégorie II après la validation du Conseil Communautaire de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan.

Par arrêté du 29 avril 2013, le Préfet de Saône-et-Loire a classé l'Office de Tourisme en catégorie II.

Ce classement étant valable 5 ans, il est nécessaire de procéder à son renouvellement.

Ce classement est un élément obligatoire dans la démarche qualité initié depuis plusieurs années à l'office de tourisme.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **AUTORISE** la demande de renouvellement de classement en catégorie II de l'office de tourisme d'Autun et de l'Autunois,
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC. 2018 et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC. 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, délégué d'Épinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Étang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Évêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Émiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/151

Objet : Tarifs de la taxe de séjour.

Chers Collègues,

La délibération relative aux tarifs de la taxe de séjour applicables au 1^{er} janvier 2019 a été validée au conseil communautaire du 5 juillet dernier.

Il est nécessaire d'apporter une modification due à une erreur matérielle.

Le taux de 3% applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement ne doit pas exclure les hébergements de plein air. Ce type d'hébergements n'apparaît plus dans le tableau et ne pourrait pas prélever la taxe de séjour.

Les autres éléments de cette délibération restent inchangés.

Il vous est donc proposé de modifier la délibération du 5 juillet 2018 en supprimant cette exception.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité


ADOpte le taux de 3% applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement.

AUTORISE Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers vice-présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-préfecture, le
et publié, affiché ou notifié, le
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

10 DEC 2018

10 DEC 2018


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/152

OBJET : Modification du tableau des effectifs (N°3).

Chers Collègues,

VU l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui précise que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir des postes en cours d'année afin de permettre à des agents qui ont réussi des concours d'être nommés sur leur nouveau grade,

VU le budget de l'exercice en cours ;


1. Personnel titulaire

Considérant que deux agents non titulaires du conservatoire ont réussi le concours d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe et qu'il est nécessaire d'ouvrir les postes budgétaires pour la stagiairisation de ces deux agents,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **MODIFIE** le tableau des effectifs de la CCGAM comme suit à compter du 01/12/2018 :
Filière culturelle : création de deux postes d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} Classe à Temps Non Complet : un poste à 7/20^{ème} et un poste à 10,5/20^{ème}.
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou l'un des trois premiers vice-présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le 10 DEC 2018 et publié, affiché ou notifié, le 10 DEC 2018
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY


**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 21 novembre 2018
Affichage compte rendu sommaire : 04 déc. 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Vincent CHAUVET, Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT, Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, MM Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Mme Martine DUFRAIGNE, MM Bertrand JOLY, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, François VAILLANT de GUELIS, suppléant (remplaçant M André BONNET), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Patrice CLAIR, suppléant (remplaçant M Georges BUDIN), délégué de Dracy Lès Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, délégué d'Epinac, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, délégués d'Etang sur Arroux, M Camille FICHOT, délégué d'Igornay, Jacques BOUCHOT, suppléant (remplaçant M Jean-Paul LORIOT), délégué de La Chapelle sous Uchon, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mmes Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Marc PERILLAT, délégué de Lucenay l'Evêque, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, MM Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, suppléant (remplaçant M Didier OUGEOT), délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice lès Couches, Mme Marguerite ROY, déléguée de Saint-Nizier sur Arroux, MM Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Pierre LABRUYERE, délégué de Tavernay, Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, Etienne DESCOURS, suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Baptiste PIERRE.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Pascale BILLIER à Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Rémy REBEYROTTE à M Roger VERNAY, M Frédéric HUEBER à Mme Monique GATIER, M Patrick GUILLET à M Gilbert DARROUX, M Emile LECONTE à M Dominique COMMEAU, Mme Marie-Claude FLECHE MOREAU à M Gérard POIGNANT, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, Mme Marie-Lou CONDETTE à M Claude MERCKEL, M Michel PARIZE à M Jean-Louis LAURENT, M Hubert LACHAUD à Mme Odile MANEVAL, Mme Agnès COMEAU à M Christian DEMIZIEUX, M Michel PILARD à M Daniel MALLARD.

ABSENTS : Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Michel CRIQUI, Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, M Armand DUFOUR, Mme Anne-Marie MARILLER, MM André JARLOT, Jean-Louis MARTIN, Norbert LABILLE, Mme Anne-Marie DUCREUX.

2018/153

Objet : Autorisation de signer les marchés de fourniture de denrées alimentaires et de barquettes pour liaison froide.

Chers collègues,

Une consultation sous forme de procédure formalisée d'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de denrées alimentaires et de barquettes pour liaison froide a été publié le 19 juillet 2018 sur la plate forme e-bourgogne, au BOAMP et au JOUE.

Cette consultation, estimée à un montant de 310.000 € HT par an, est composé de 16 lots. Chacun d'eux correspond à un accord-cadre mono-attributaire :

- LOT 1 : Produits laitiers, matières grasses et ovo-produits
- LOT 2 : Fromage en portions et à la coupe
- LOT 3 : Charcuterie
- LOT 4 : Jambon blanc DD
- LOT 5 : Volailles surgelées
- LOT 6 : Poissons surgelés
- LOT 7 : Légumes et viandes surgelés
- LOT 8 : Préparations surgelées
- LOT 9 : Pain
- LOT 10 : Produits sous vide et spécialités
- LOT 11 : Boissons
- LOT 12 : Produits frais 4ème et 5ème gamme
- LOT 13 : Epicerie
- LOT 14 : Pâtisseries portion préemballées
- LOT 15 : Barquettes pour liaison froide
- LOT 16 : Yaourts au lait entier

Le marché est conclu pour une durée d'un an, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 et il est reconductible tacitement deux fois, soit pour une durée maximale totale de trois ans.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Qualité des produits et du service : 70%
- Prix 30%

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 11 septembre 2018 à 11h00.

10 plis postaux et 4 plis électroniques sont parvenus dans les délais fixés.

Aucune offre n'a été déposée pour les lots 11 et 14.

La société SYSCO indique dans sa lettre de candidature (DC1) qu'elle soumissionne pour les lots 4, 5, 6, 7. Toutefois seuls les documents relatifs à l'offre du lot 6 figurent dans l'enveloppe.

Le pli transmis par voie postal de l'entreprise BICBO, 71100 Chalon-sur-Saône ne comportait pas les mentions obligatoires relatives au marché, par conséquent ce pli a été ouvert en dehors du cadre de la commission d'appel d'offres. L'irrégularité du pli ayant été constatée, l'offre de cette entreprise n'a pas été examinée.

Il appartient à la commission d'appel d'offres d'établir un classement des offres et d'attribuer les marchés.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 novembre 2018. Elle a décidé d'attribuer le marché public de fourniture de denrées alimentaires et de barquettes pour liaison froide aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 à l'entreprise POMONA Rue Konrad Adenauer, 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, pour un montant estimatif annuel de 19 006,70 € HT ;
- Lot n° 2 à l'entreprise TRANSGOURMET BOURGOGNE, ZA Les Bonnes Filles, Levernois, BP 365, 21209 BEAUNE, pour un montant estimatif annuel de 23 414,80 € HT ;
- Lot n° 3 à l'entreprise BERNARD SALAISONS, Kerbethune-Moreac, 56500 LOCMINE, pour un montant estimatif annuel de 15 245 € HT ;
- Lot n° 4 à l'entreprise TRANSGOURMET BOURGOGNE, ZA Les Bonnes Filles, Levernois, BP 365, 21209 BEAUNE, pour un montant estimatif annuel de 1 890 € HT ;


Séance du conseil communautaire du 27 novembre 2018 : délibération n° 2018/153

- Lot n° 5 à l'entreprise TRANSGOURMET BOURGOGNE, ZA Les Bonnes Filles, Levernois, BP 365, 21209 BEAUNE, pour un montant estimatif annuel de 22 071,41 € HT ;
- Lot n° 6 à l'entreprise DS RESTAURATION, Allée de la Minéralogie, 42000 Saint Etienne, pour un montant estimatif annuel de 31 534 € HT ;
- Lot n° 7 à l'entreprise DS RESTAURATION, Allée de la Minéralogie, 42000 Saint Etienne, pour un montant estimatif annuel de 33 338 € HT ;
- Lot n° 8 à l'entreprise DS RESTAURATION, Allée de la Minéralogie, 42000 Saint Etienne, pour un montant estimatif annuel de 38 617,56 € HT ;
- Lot n° 9 à l'entreprise La Médiévale, 5 rue Piolin, 71400 AUTUN, pour un montant estimatif annuel de 17 625 € HT
- Lot n° 10 à l'entreprise DS RESTAURATION, Allée de la Minéralogie, 42000 Saint Etienne, pour un montant estimatif annuel de 4 360,10 € HT ;
- Lot n° 11 infructueux ;
- Lot n° 12 à l'entreprise POMONA TERRE AZUR, 3 avenue de Strasbourg, 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, pour un montant estimatif annuel de 5 312 € HT ;
- Lot n° 13 à l'entreprise TRANSGOURMET BOURGOGNE, ZA Les Bonnes Filles, Levernois, BP 365, 21209 BEAUNE cedex pour un montant estimatif annuel de 29 716,28 € HT ;
- Lot n° 14 infructueux ;
- Lot n° 15 à l'entreprise USAGUNIC, ZAC de Roumagnac, BP 47, 81602 GAILLAC cedex, pour un montant estimatif annuel 10 666,75 € HT ;
- Lot n° 16 à l'EARL de la Chèvrerie des Terres Chaudes, Terres Chaudes, 71320 La Boulaye, pour un montant estimatif annuel de 6 680 € HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE Madame la présidente, ou par délégation l'un des trois premiers Vice-Présidents à signer les pièces des marchés ci-dessus mentionnés.



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le **10 DEC 2018** et publié, affiché ou notifié, le **10 DEC. 2018**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 

**Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

